

**Discours de Jean-Marc Haller, secrétaire général,
prononcé à l'occasion de son départ de la SPV
Yvorne, le 9 juin 2010**

QUE VOUS DIRE ?

Le comité cantonal m'ayant expressément demandé de ne parler que 10 minutes et de m'y tenir, pour ceux qui me connaissent bien, ils savent que je respecte toujours le temps qui m'est imparti. J'ai donc pour une fois préparé mon discours...

QUE VOUS DIRE, DISAIS-JE ?

Un très sincère, immense et chaleureux MERCI

Merci à toi Président, non seulement pour ton discours, empreint d'aisance, de respect, d'humour, de passion, et d'engagement, mais surtout pour le climat de travail que tu as créé, le dynamisme que tu insuffles.

Je ne parle pas ici uniquement des actions entreprises, mais aussi des multiples réflexions et questionnements sur le rôle des enseignants et la place de l'école dans la société ; avec toujours le même souci de diriger au mieux la SPV et de répondre de manière adéquate aux attentes de ses membres, sans omettre tous les moments de ras-le-bol, de désaccords de fond ou de forme que nous avons vécus dans nos rôles respectifs mais aussi à cause des « tronches » que nous sommes.

Merci à l'actuel Comité cantonal, qui participe avec beaucoup d'engagement, et l'humour nécessaire aux prises de décision, à ce que je viens de décrire.

J'aimerais aussi associer tous les membres qui se sont engagés en son sein et que j'ai eu plaisir à connaître ces dernières années. Je nommerai l'un d'entre eux, Yves Froidevaux, que j'ai rencontré en tant que membre du Comité cantonal, et qui est monté dans la barque des permanents de la SPV. J'apprécie chaque mois un peu plus la collaboration qui s'est installée, la qualité de ton travail, la bonhomie apparente qui te caractérise en toutes circonstances.

Merci à toi, Marie, secrétaire efficace, d'avoir supporté ma manière de travailler et mes sautes d'humeur.

Merci à vous, délégués pour vos chaleureux remerciements exprimés tout à l'heure et de m'avoir donné l'occasion de travailler ces neuf dernières années en tant que Secrétaire général.

Je considère que c'est un privilège d'avoir occupé cette fonction, qui m'a permis de découvrir tant de personnalités différentes, au cours des multiples séances, entretiens, commissions, colloques et manifestations. Les différents conseillers d'Etat, les cadres et collaborateurs du département, les responsables et collaborateurs des Retraites populaires, de l'AVOP, de la HEP, les directions d'établissements scolaires, les inspecteurs du SEPS et de l'enseignement spécialisé, les responsables des autres associations professionnelles, et syndicats vaudois ou d'autres cantons.

Merci à vous toutes et tous, collègues, pour votre engagement et votre confiance à mon égard, notamment lorsque vous appeliez à la rescousse la SPV et que vos

confidences touchaient à votre vie privée, à vos faiblesses, à votre mauvaise santé, à votre désarroi professionnel.

Merci, car j'ai beaucoup appris et je quitte cette fonction avec un bagage d'expériences d'une très grande richesse.

En effet, la diversité des problématiques rencontrées au travers des demandes des membres de la SPV couvrent tous les aspects de la vie humaine. Du conflit relationnel aux problèmes de gestion de l'argent, des handicaps physiques aux problématiques psychiques complexes, tels que les dépenses compulsives, la dépression, le burn out, de la naïveté à l'incompréhension. Sans oublier des aspects de nos personnalités plus sombres, qui conduisent à la tricherie, la manipulation, le mensonge, et les abus de toutes sortes, abus de pouvoir envers les élèves ou les collègues, haine des enfants et même la pédophilie.

Toutefois, la liste est incomplète, je ne pouvais pas faire de discours aujourd'hui sans parler de mes deux thèmes de prédilection à savoir la maternité et la retraite !

Je me suis interrogé sur les raisons qui m'ont conduit à m'investir tellement dans ces deux domaines. Rien dans mon activité professionnelle ne présageait mon intérêt pour la Caisse de pensions ou le congé maternité.

J'ai relevé deux aspects qui ont certainement joué un rôle prépondérant.

Le premier est que ce sont des étapes de vie importantes. La collègue qui devient mère et qui doit gérer son temps tout autrement, le ou la collègue qui quitte une carrière professionnelle et se retrouve face à un nouveau chapitre de sa vie à écrire, sont face à des choix dont les conséquences peuvent être lourdes.

Le deuxième aspect commun est le comportement de l'employeur vis-à-vis du collaborateur qui traverse ces étapes cruciales de la vie, aussi d'ailleurs pour les autres problématiques évoquées.

Et là, ce ne sont pas des remerciements que je lui adresse.

L'Etat n'a pas suffisamment d'égard envers les hommes et les femmes qui travaillent pour lui, alors même qu'il devrait être un employeur exemplaire.

C'est ce qui m'a conduit à informer, renseigner et accompagner les collègues afin de leur donner la possibilité d'agir au lieu de subir, de se préparer en toute connaissance de cause au lieu de suivre aveuglément les consignes.

J'ai agi constamment en considérant que chaque problème avait de l'importance pour le collègue concerné et que celui-ci pouvait évoluer et trouver une porte de sortie qui ne soit ni humiliante ni irrespectueuse des élèves dont il a la charge, à condition que l'employeur lui donne les moyens et l'espace nécessaires pour le faire.

Après neuf ans et de nombreuses situations d'échecs vécues par certains collègues, Je reste convaincu, qu'il est possible pour chacun de changer son comportement et de répondre aux exigences demandées. Lorsque la santé est touchée, la personne en profonde souffrance, cette porte de sortie est parfois bien plus difficile à trouver. Nous le savons tous, les limites du possible ou du faisable sont malheureusement très vite atteintes, c'est en amont que le travail doit être réalisé, ce qui n'est pas toujours le cas.

J'ai dit tout à l'heure que je reprochais à l'Etat de ne pas être exemplaire face aux situations. Toutefois, il faut nuancer le propos. L'immense majorité des personnes en position de décider ont un comportement respectueux envers les enseignants.

Je leur adresse un chaleureux et sincère remerciement : Ceux qui travaillent au service des ressources humaines de la DGEO, à l'OPES, au sein des directions d'établissement, aux retraites populaires, au Groupe impact, et certains collaborateurs du Service du personnel de l'Etat de Vaud ont à cœur de résoudre des situations particulières en traitant avec beaucoup de respect la personne humaine qui pose problème et parfois de gros problèmes en tant qu'employé de l'Etat.

En dressant le bilan de mon travail, j'ai cherché un terme qui pouvait résumer globalement les difficultés que vivent les enseignants vaudois d'aujourd'hui.

C'est le mot désarroi qui s'est imposé à mon esprit.

Désarroi face à l'employeur en tant qu'administrateur du contexte professionnel dans lequel l'enseignant travaille. Comment peut-on dire à des collègues qu'ils sont moins bien payés que d'autres parce qu'on ne reconnaît plus leur diplôme comme étant adéquat pour le travail qu'ils exercent depuis trente ans ? Comment peut-on engager des gens en CDI et ne pas leur envoyer de contrat neuf mois après le début de leur engagement, malgré les demandes écrites réitérées de le recevoir ?

Désarroi face à l'employeur en tant que garant des bonnes conditions de travail. Une collègue me racontait la semaine dernière que, dans son établissement, le fait était connu de tous que la direction avait l'habitude de prendre des mesures qu'à partir du moment où l'enseignant tombait malade. Cela venait de se produire pour une de ces collègues, qui avait craqué psychologiquement.

La semaine suivante, l'élève qui posait de grandes difficultés d'encadrement était déplacé dans une autre classe, une enseignante spécialisée avait été engagée pour le suivre et soutenir l'enseignante.

Une autre enseignante m'informait que dans son bâtiment, toutes les collègues sans exception, 12 personnes, étaient sous médicaments pour pouvoir tenir le coup.

La pénibilité et la complexité de notre profession ont augmenté ces dernières années. C'est se moquer des enseignants que de refuser d'accepter une telle évidence. La part du temps consacré en colloques, réseaux et travail administratif n'a cessé d'augmenter.

Désarroi face à l'employeur dans sa politique de formation. Le fait d'engager des personnes sans aucune formation, pour des remplacements, alors même qu'il est dorénavant interdit d'engager des collègues qui viennent de partir à la retraite et qui sont prêts à donner momentanément un coup de main est une injure faite à la profession.

Désarroi face à l'employeur, créateur d'un système salarial inique. Lui qui augmente le salaire après 15 ans de travail, de ceux et celles qui gagnent déjà plus que d'autres ces derniers exerçant pourtant la même activité professionnelle,

auprès des mêmes élèves, dans les mêmes disciplines que les privilégiés.
Est-il besoin d'ajouter que ceux dont les salaires sont augmentés ont pour la majorité d'entre eux 25 périodes d'enseignement alors que les mal lotis que sont les généralistes enseignent 28 périodes par semaine.

Désarroi face à la société civile et notamment face aux parents d'élèves qui veulent de plus en plus se mêler de la pédagogie, de la manière de faire notre travail, au lieu d'établir de saines relations entre parents et enseignants. Je considère que le partenariat entre enseignants et parents est un non-sens. Ces deux rôles n'étant pas de même nature. C'est une saine et bonne collaboration qui doit exister pour le bien de l'enfant, qui devient élève quelques heures par jour.

Désarroi face à cette société civile qui n'arrête pas de vouloir ajouter des tâches à l'Ecole afin de protéger les élèves de tous les maux de notre société moderne. Comme si l'Ecole pouvait tout résoudre.

Ce désarroi est de plus en plus profond et crée un mal-être chez les enseignants qui ne peut que péjorer la qualité de l'apprentissage dans notre école vaudoise, Ecole qui traverse une crise.

Pourquoi un tel désarroi ? Parce que nous sommes de plus en plus désabusés, nous n'y croyons plus, nous subissons au lieu d'agir, nous barricadons les portes de l'Ecole vaudoise en ne cessant de dire : laissez-nous tranquilles ; ne changez rien ! Ou encore parce que nous réclamons à cor et à cri des mesures que d'autres devraient mettre en place, au lieu de, nous-mêmes prendre en main la situation... !

Oui chers collègues, l'Ecole est peut-être en crise, mais malheureusement nous y contribuons parfois.

Arrêtons de râler et agissons !

Je quitte la SPV en ayant une impression plus que mitigée par rapport à ce qui va se passer ces prochaines années. Moi qui suis d'un naturel optimiste et enthousiaste, je pense que nous sommes au-devant de défis professionnels d'une nouvelle nature.

Certains d'entre vous sont au courant que j'ai suivi la première partie de la formation en direction d'instituts de formation... J'ai fait mon CAS...

Qu'est-ce que j'en retire ? L'impression que nous allons au-devant d'un conflit entre des directions qui s'orientent de plus en plus vers une gestion économique de l'Ecole dans lequel l'enseignant est confiné au rôle d'un ouvrier qualifié qui exécute des missions. C'est un système voué à l'échec.

Nous devons reprendre notre profession en main, tenir contre vents et marées face aux méthodes du new management des services publique que certains rêvent de voir se mettre en place dans les établissements scolaires.

l'Ecole c'est d'abord l'affaire des enseignants, de personnes responsables,

dirigeants et non pas une affaire de décideurs qui imposent leur conception de la gestion des classes et des élèves à d'autres qui se les coltinent.

Je quitte ma fonction de Secrétaire général de la SPV en vous exhortant à poursuivre la lutte, conformément à nos statuts pour améliorer l'Ecole et son fonctionnement, en réinvestissant les lieux de compétences décisionnelles, en se positionnant face aux parents, aux directions, à la hiérarchie en rappelant qu'au bout du bout, l'élève est là, toujours, face à l'enseignant.